

CHEMIN DE FER DE L'ALGÉRIE

PAR LA LIGNE CENTRALE DU TELL,

AVEC RATTACHES A LA COTE.



ÉTUDIÉ ET PROPOSÉ

PAR

M. PAUL DELAVIGNE, négociant à Alger ;

M. OSCAR MAC-GARTHY, ingénieur civil, ibidem ;

M. URBAIN RANC, propriétaire, ibid. ;

M. JOACHIM-ADOLPHE SERPOLET, ancien notaire, ibid. ;

et M. le docteur AUGUSTE WARNIER, ancien membre de la Commission scientifique et du
Conseil supérieur d'administration de l'Algérie, ibid.

Avec une Carte de l'Algérie indiquant le tracé.

ALGER.

1854.

LE TRACÉ PAR LA LIGNE CENTRALE DU TELL,
 AVEC RATTACHES AUX PRINCIPAUX POINTS DE LA CÔTE,
 SATISFAIT A TOUTES LES CONDITIONS QU'ON EXIGE D'UNE ARTÈRE PRINCIPALE,
 BASE DE LA VIABILITÉ D'UN PAYS.

Dans la démonstration de cette proposition, procédons avec ordre.

Voyons successivement si le tracé donne satisfaction aux besoins de la *domination*, du *gouvernement*, de l'*administration* et de la *Colonisation agricole, commerciale et industrielle*.

Domination, gouvernement et administration.

Sur la ligne médiane du Tell, se trouvent nos principaux centres militaires : Tlemcen, Sidi-bel-Abbès, Mascara, Orléansville, Miliana, Médéa, Aumale, Bordj-Bou-Arerdj, Sétif, Constantine, Guelma.

Au sud de la ligne de ces établissements, à l'exception de Batna, il n'y a que des postes-magasins, chefs-lieux des cercles indigènes.

Au nord, tous les centres importants, tous les ports de premier et de second ordre : Oran, Arzew, Mostaganem, Alger, Bougie, Philippeville et Bône sont reliés à la ligne centrale par des embranchements.

Ainsi, le tracé proposé pourvoit à toutes les exigences de la domination, du gouvernement et de l'administration du pays, puisqu'il dessert et relie entre eux tous les établissements au moyen desquels notre pouvoir s'exerce sur les tribus indigènes.

Avec ce tracé, les ordres, les avis, peuvent être transmis d'heure en heure du centre à la circonférence et de la circonférence au centre :

Avec ce tracé, il y a réellement unité algérienne, condition si avantageuse au gouvernement d'un pays;

Avec ce tracé, les troupes peuvent être transportées, dans l'intervalle du matin au soir et du soir au matin, d'une extrémité de l'Algérie à l'autre, sans que, du débarcadère, elles aient une longue marche à fournir pour arriver aux lieux où leur présence serait nécessaire;

Avec ce tracé, les approvisionnements militaires, en vivres, en munitions, en matériel, circulent avec la plus grande rapidité et la plus grande économie;

Avec ce tracé, enfin, la masse des populations indigènes du Tell, tant Arabes que Kabyles, se trouve divisée en deux parties à peu près égales, l'une au Nord, l'autre au Sud de la ligne, et notre action directe et immédiate se fait sentir sur les tribus les plus importantes par le nombre et par l'influence de leurs habitants, ainsi qu'on en pourra juger par l'état ci-dessous, en prenant pour point de départ la province d'Oran.

État des tribus dont le territoire est traversé par le tracé du chemin de fer de la ligne centrale du Tell.

PROVINCE D'ORAN.

Noms des tribus.	Population d'après le recensement de 1851.	Noms des tribus.	Population d'après le recensement de 1851.
Zinela	4,515	Akerma-Gharaba	1,185
Gharaba	6,620	Sahari	1,200
Ferraga	695	Mekhalia	3,000
Tallait	1,500	Mehal	650
Atba	570	Ouled-Ahmed	250
Oukla	860	Hall-Ahmed-ben-Sultan	348
Boten-el-Oued	581	Akerma-Cheraga	3,200
Sedjerara	1,484	Ouled-Khoudem	1,200
Bordjia	4,739	Total	32,597

PROVINCE D'ALGER.

Shéa du Sud	4,266	Zmoul	2,392
Ouled-Kosseir	10,885	Hachem	3,207
Attaf	9,698	Gherib	3,380
Beni-Bou-Rached	3,003	Ouamri	2,660
Beni-Zoug-Zoug	9,378	Mouzaïa	2,350
Beni-Ahmed	3,403	Soumata	4,066
Djendel	4,149	Hadjoutes	4,082

Noms des tribus.	Population d'après le recense- ment de 1851.	Noms des tribus	Population d'après le recense- ment de 1851.
Beni-Khellil	5,697	Beni-Sliman	23,840
Beni-Mousa	4,453	Beni-Djaad	14,038
Hanenchâ	884	Arib	2,869
Righa	3,500	Ouled-si-Ameur	865
Beni-Assen	2,798	Ouled-Bellil	432
Abid	3,000	Beni-Meddour	1,121
Ouled-Hellal	1,411	Beni-lala	1,770
Ouled-Anteur	1,855	Mechdalla	4,904
Ouled-Hamza	296	Beni-Mansour	663
Douair	3,130	Cherfa	300
Ouled-Hedim	515	Beni-Mellikeuch	2,100
Rbeïa	4,065	Hall-el-Ksar	967
Ouled - Sidi - Ahmed - ben- lousef	1,260	Sebkhâ	825
		Total	154,447

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Ourzellaguen	4,850	Ouled-Abd-en-Nour	18,495
Beni-Ourlis d'en bas	5,500	Telaghma	6,339
Aït-Mansour	1,600	Azel	58,200
Fenaïa	4,046	Zenaitia	1,156
Bou-Nedjdâmen	393	Taïa	491
Ouled - Sidi - Mohammed - Amokran	952	Selib	511
Mezzaïa	4,518	Beni-Addi	978
Beni-Ougzag	480	Zerdeza	6,560
Ouled-Sidi-Ali-ben-Jaïa	1,440	Oulaza	671
Slatna	586	Elma	564
Mzita	2,760	Djendel	706
Hachem	6,246	Tebica	250
Ouled-si-bou-Nab	200	Khoualed	280
Cedrata	700	Ouled-Atia	740
Âmer-Gharaba	13,700	Khareza	1,202
Eulma	3,250	Radjeta	1,687
Oued-Bou-Slah	2,175	Beni-Mehenna	9,021
		Total	158,247

Récapitulation.

Province d'Oran	32,597
— d'Alger	154,447
— de Constantine	158,247
Ensemble	345,301

La population des tribus du Tell algérien comprenant, savoir :

Province d'Oran. . . .	340,600 âmes.
— d'Alger. . . .	583,762
— de Constantine. . .	920,679
Total. . . .	<u>1,845,041</u>

et le tracé du chemin de fer de la ligne centrale du Tell traversant le territoire de tribus qui entrent dans ce chiffre pour 345,301 âmes, on voit que le pays tout entier est dominé, car le restant de la population indigène, qui ne subit pas l'influence du contact immédiat de cette grande artère, ne s'en trouve pas éloigné d'une distance moyenne de plus d'une bonne journée de marche.

Et tels sont les avantages obtenus, à ce point de vue, que l'effectif de l'armée d'occupation peut être diminué dans une proportion considérable sans que notre autorité sur les populations indigènes puisse en souffrir.

Provisoirement, les subdivisions de Mascara, de Sidi-bel-Abbès, de Tlemcen restent en dehors du chemin projeté, parce qu'il importe avant tout de mettre en communication les chefs-lieux des provinces avec la Capitale, l'intérieur avec le littoral; mais leurs territoires entrent dans le cadre du réseau général, et, comme aucun obstacle naturel ne s'oppose à ce qu'ils profitent de l'avantage de la viabilité par chemin de fer, la solution n'est qu'ajournée pour eux.

Colonisation agricole.

Pour faire apprécier les services que le réseau proposé peut rendre à la *Colonisation agricole*, nous croyons utile d'énumérer par provinces les *centres civils* appelés à en profiter, avec indication du chiffre de leur population, en distinguant entre ces centres ceux qui en sont bénéficiaires directs et ceux qui en sont bénéficiaires indirects.

État des centres civils européens appelés à bénéficier du chemin de fer.

PROVINCE D'ORAN.

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS.		BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS.	
Centres.	Population au 31 déc. 1852	Centres.	Population au 31 déc. 1852
Oran	28,617	Sidi-bel-Abbès	1,838
La Sénia	405	Fermes environnantes	921
Le Figuier (Valmy)	381	Mascara	10,616
Le Tielat (Ste.-Barbe)	142	Saint-Hippolyte	33
Fermes environnantes	184	Saint-André	158
Saint-Denis-du-Sig	872	Oued-el-Hammam	10
L'Union et fermes environnantes	162	Ben-ikhlef	11
Sidi-bel-Acel	4	Tiaret	603
Ammi-Mousa	146	Saïda	305
Total	30,913	Mostaganem (ville)	11,282
		<i>id.</i> (banlieue)	5,175
		Total	30,952

PROVINCE D'ALGER.

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS.		BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS.	
Alger	57,637	Kouba	932
Hussein-Dey	1,121	Rassauta	554
L'Arba	546	Fondouck	1,359
Rovigo	292	Beni-Méred	868
Boufarick	1,601	Ameur-el-Aïn	144
Souma		Bourkika	481
Dalmatie	414	Marengo	587
Montpensier	177	Zurich	175
Joinville	145	Cherchell	4,082
Blida	15,517	Novi	306
Chiffa	116	Bou-Medfa	194
Mouzaïa-ville	360	Aïn-Bénian	497
Afroun	398	Montenotte	488
Mouzaïa-nines	157	Ténès	3,273
Médéa	9,783	Teniet-el-Had	727
Lodi	407	El-Aghouat	
Damiette	683	Dra-el-Mizan	162
Boghar	889	Total	14,889
Aïn-Sultan	497		
Affreville	1,441		
Miliana	6,864		
Orléansville	3,755		
La Ferme (Pontcha)	434		
Aumale	2,798		
Total	106,032		

PROVINCE DE CONSTANTINE.

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS.		BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS.	
Centres.	Population au 31 déc. 1852	Centres.	Population au 31 déc. 1852
Bougie	3,742	Bouçada	3,567
Bordj-Bou-Aréridj	416	Batna	2,450
Compagnie génoise		Lambessa	1,512
Aïn-Sfia	203	Biskra	1,762
Sétif	5,687	Tebessa	1,353
Atmenia		Mondovi	386
Constantine (ville et banl.)	41,448	Barral	327
Medjez-Ammar	375	El-Arrouch	837
Guelma (ville)	2,518	Gastonville	353
Héliopolis	366	Robertville	291
Millesimo	258	Sidi-Nasser	46
Petit	186	Ahmed-ben-Ali	77
Jemmapes	568		
Saint-Charles	103	Total	12,961
Damrémont	64		
Valée	104		
Saint-Antoine	82		
Philippeville	6,416		
Bône	15,663		
Total	78,199		

Récapitulation.

	Bénéficiaires directs.	Bénéficiaires indirects.
Province d'Oran	30,913	30,952
— d'Alger	106,032	14,929
— de Constantine	78,199	12,961
Total	215,144	58,842
Ensemble	273,986.	

Le chiffre total de la population civile européenne et indigène assimilée étant, au 31 décembre 1852, de 325,234 âmes, cette énumération démontre que la très-grande majorité de cette population bénéficie, soit directement, soit indirectement du réseau proposé.

Ce résultat, déjà important, n'est rien en comparaison des immenses espaces que le tracé ouvre à des agglomérations nouvelles de population; ainsi, pour ne citer que les plaines et les vallées, voici, de l'Ouest à l'Est, les contrées nouvelles que la création du chemin de fer rendrait accessibles à la colonisation européenne :

État des plaines et vallées ouvertes à la colonisation par le chemin de fer.

PROVINCE D'ORAN.

	hectares.		hectares.
Plaine de Mleta	65,000	Vallée et plaine de la Mina .	15,000
— de Tlélat }	80,000	— — du Chelif	
— du Sig }		inférieur	75,000
Vallée de l'Habra)	13,500	Total	248,500
— de l'Hillil			

PROVINCE D'ALGER.

Vallée de l'Harbil	1,000	Vallée de l'Oued-el-Ham-	
— du Bou-Roumi supér.	5,000	mam	4,000
— de l'Oued-el-Had	2,000	— de l'Oued-Chair	1,000
— du Chélif supérieur	40,000	Plaine des Beni-Sliman . . .	35,000
Plateau du Sersou (pour		— des Arib ou du Ham-	
mémoire).		za	10,000
Vallée de l'Oued-el-Ha- }	12,000	Total	110,000
koum			
— de l'Oued-Sagrouan)			

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Vallée de l'Oued-Sahel	260,000	Vallée de l'Oued-Zenati	28,000
Plaine de la Medjana	80,000	— de la Seibouse su-	
— de Sétif	90,000	périeure	7,500
Vallée du Haut-Roumel	160,000	Vallée et plaine de l'Oued-	
— du Bou-Merzoug	10,000	Radjeta	40,000
— du Berda	2,500	Plaine de Bône (part. Ouest)	60,000
— de Méhériès	3,000	Vallée de l'Oued-el-Aneb	5,000
— de Hammam - Mes-		Total	747,800
khoutin	1,800		

Récapitulation.

Province d'Oran	248,500 hectares.
— d'Alger	110,000 —
— de Constantine	747,800 —
Total	1,106,300 hectares

Sans compter le plateau du Sersou dont la superficie disponible double au moins cette étendue.

Dans cette énumération se trouve tout ce que l'Algérie a de plus beau en

terres fertiles et salubres (1), et, grâce au chemin de fer, en couvrant ces contrées de villages européens, l'habitant de ces nouveaux centres ne serait pas à une plus grande distance des ports d'importation et d'exportation, des marchés principaux, que le colon le plus favorisé aujourd'hui.

Par l'ouverture de ces riches contrées à la colonisation européenne, se trouve réalisé, et en de meilleures conditions, le projet du maréchal Bugeaud, d'établir au centre du Tell, de la frontière du Maroc à celle de Tunis, une ligne continue d'établissements coloniaux, projet repoussé par les Chambres en 1845, non que sa valeur fût contestée, mais parce qu'il mettait sa réalisation à la charge exclusive de l'État, ce qui eût nécessité pour ce dernier une dépense de 400 millions.

Aujourd'hui, au moyen du chemin de fer projeté, la colonisation de la ligne centrale du Tell, désirée par le maréchal Bugeaud, devient non-seulement possible, mais facile même, et cela sans exiger aucune subvention directe du gouvernement.

Colonisation commerciale.

Pour la *colonisation commerciale*, les avantages sont dans les mêmes proportions.

Voici, toujours de l'Ouest à l'Est, la liste des marchés indigènes sur lesquels le chemin de fer permettrait au commerce européen de se présenter périodiquement, en admettant qu'une circulation plus facile ne modifie pas l'existence de ces marchés, et n'appelle pas autour des gares ceux qui se tiennent à quelque distance à droite ou à gauche de la ligne.

Il est bien entendu que nous ne tenons compte que des *marchés* importants.

État des marchés indigènes ouverts au commerce européen par le chemin de fer.

[PROVINCE D'ORAN.]

Marché du Tlélat . . .	Lundi.		Marché de la plaine de Gâa	
— de l'Habra . . .	Jeudi.		(Chelif) . . .	Dim.
— de la Mina . . .	Jeudi.		— des Ouled-Kroui-	
— de Saint-Denis-du-Sig . . .	Dim.		dem . . .	Mercr.
			— des Ouled-Abbès .	Mercr.

(1) Sur la ligne du Tell, la mortalité est, d'après les derniers relevés publiés par le Gouvernement, de :

1,76 pour 100 à Tlemcen,

2,81 pour 100 à Mascara,

PROVINCE D'ALGER.

Marché de l'Oued-Isli . .	Jeudi.	Marché du Ksar - el - Bou-	
— des Ouled-Koceïr.	Jeudi.	khari	
— de l'Oued-Fodda .	Lundi.	— des Douars du Ti-	
— de l'Oued-Rouina	Jeudi.	teri	Mardi.
— de Djendel . .	Mercr.	— des Rbeïa	Dim.
— des Grib . . .	Vendr.	— des Ouled-Elan .	Vendr.
— de l'Ouamri . .	Jeudi.	— des Adaoura . .	Jeudi.
— des Hadjoutes .	Samedi.	— des Ouled-Nahar .	Mardi.
— de Boufarick . .	Lundi.	— de Berouaguia .	Lundi.
— de Beni - Moussa		— des Beni-Sliman .	Mercr.
(vill. del'Arba).	Mercr.	— des Arib . .	Lundi, vendr.
— des Righa . . .	Dim.	— des Ouled-Bellil .	Samedi.
— des Matmata . .		— des Beni-Mansour	
— de Boghar . . .			

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Marché des Beni-Abbès.	Lundi, merc.	Marché du Kseur-el-Theïr.	Dim.
— des Illoula . . .	Lundi.	— de Sétif	Dim.
— des Beni-Immel .	Dim.	— de Bordj-Mamra .	
— des Fenaïa . . .	Lundi.	— d'El-Atmenia . .	
— des Ouled-Tamzalt	Samedi.	— de Constantine. Tous les jours	
— des Beni-Bou-Me-		— des Amer-Chera-	
saoud	Mercr.	ga	
— des Mzita . . .	Mercr.	— de Sidi-Tamtam .	Lundi.
— de Bordj-Bou-Are-		— de Guelma . . .	
ridj	Dim.	— de Fondouck . .	

Aujourd'hui, sur ces marchés, on ne trouve guère que les denrées les plus usuelles, les produits nécessaires à ceux qui les fréquentent ; mais vient un élément jusque là étranger, le commerçant européen, avec des demandes ou des offres nouvelles, avec des facilités de transport inconnues jusqu'à ce jour, et Dieu seul sait ce qu'offrira l'Indigène ; Dieu seul sait ce qu'il demandera. Tout deviendra pour lui matière ou objet de commerce, depuis la denrée la plus riche jusqu'aux haillons de ses vêtements.

2,56 pour 100 à Miliana,	1,60 pour 100 à Médéa,
1,66 — Sétif,	2,23 — Guelma.

Sur le littoral algérien, elle est en moyenne de 4,55 pour 100.

A Paris, la mortalité est de 3,28 sur 100 l'habitants.

Colonisation industrielle.

Quel que soit, au surplus, l'essor promis à la colonisation agricole et à la colonisation commerciale sous l'impulsion des chemins de fer, il ne peut être comparé à celui qui semble réservé à la *colonisation industrielle*, car, en matières premières : bois, minerais, marbres, argiles, gypses, etc., etc., l'Algérie offre d'immenses ressources.

On en jugera par les tableaux suivants :

Forêts.

PROVINCE D'ORAN.		
Noms des forêts.	Superficie. hectares.	Peuplement.
Forêt de Moulei-Ismaël . . .	14,000	chêne vert, olivier, lentisque, thuya.
— de l'Habra	1,600	tamarin.
— de l'Oued-el-Hammam . . .	9,000	thuya, pin d'Alep, olivier, chêne vert, lentisque.
— de l'Argoub et d'Ennaro . . .	10,000	pin d'Alep, chêne vert, thuya.
— de la Mina	600	sumac thezera et lentisque.
Total	35,200	hectares.
PROVINCE D'ALGER.		
Forêt des Beni-Ouragh . . .	102,000	pin d'Alep, thuya, cèdre.
— de l'Ouenseris		
— de Teniet-el-Had.	3,000	cèdre, chêne-liège, chêne zéen, genévrier.
— de l'Oued-Derder	9,000	chêne à glands doux, frêne, pin d'Alep, pistachier.
— de l'Oued-Djer { Kareza Zenakha	9,200	olivier, lentisque, tamari phylliréa.
— du Mazafran	1,400	orme, frêne, chêne à glands doux, pin d'Alep, lentisque, olivier, myrte.
— de l'Oued-el-Harbil	400	olivier, lentisque.
— de Berouaguia	1,000	chêne à glands doux, genévrier, olivier.
— des Ouled-Hellal	76,300	pin, genévrier, chêne vert, châtaignier.
— des Ouled-Anteur.		
— des Beni-Sliman	48,000	pin, genévrier, chêne vert, châtaignier.
— du Dira		
Total	250,300	hectares.

PROVINCE DE CONSTANTINE.

Forêt de l'Oued-Sahel . . .	10,000	chêne, olivier.
— de l'Ouennougha . . .	8,000	chêne, genévrier.
— des Ouled-Khellouf . . .	6,000	chêne vert, genévrier.
— de la Medjana . . .	10,000	chêne vert.
— du Bou-Taleb . . .	38,800	cèdre, chêne vert, genévrier.
— du Bel-Lezma . . .	8,000	cèdre, chêne à glands doux, genévrier.
Forêts du Taïa et du Debbagh .	14,000	chêne zéen, chêne-liège, olivier, lentisque.
— de l'Oued-Cherf . . .	30,000	olivier, lentisque, chêne zéen, pistachier.
— de la Mahouna . . .	26,000	olivier, lentisque, chêne zéen, pistachier.
— des Beni Salah . . .	10,500	chêne zéen et chêne-liège.
— de l'Edough . . .	29,000	chêne-liège, chêne zéen, châ- taignier, orme, frêne, pin ma- ritime.
— du Filfila . . .	2,600	chêne-liège, chêne zéen, olivier, lentisque.
Total . . .	192,900	hectares.

Récapitulation.

Province d'Oran . . .	35,200	hectares.
— d'Alger . . .	250,300	—
— de Constantine . . .	192,900	—
Total . . .	478,400	hectares.

Ces forêts ne sont pas seulement riches en bois, mais elles fourniront encore en abondance des résines, des tans, des lièges, des gommés, etc.

En outre, indépendamment d'un commerce d'exportation considérable qu'elles pourront alimenter, elles donneront lieu à un commerce local important, car, sur le parcours du chemin de fer, il y a de vastes contrées entièrement nues, dont les habitants s'estimeront désormais heureux de pouvoir acheter, même à un prix élevé, une matière première dont ils étaient totalement privés.

Mines.

Salines d'el Melah, près d'Arzew, sel cristallisé.	Mines de l'Ouennougha, fer.
Mines de l'Ouenseris, plomb, argent, antimoine, ardoise, zinc.	— du Bou-Taleb, plomb.
— de Miliana, cuivre, fer.	— du Sra de Milah, sel gemme.
— de Boghar, plomb argentifère, soufre.	— de Sigus, asphalte.
— de Mouzaïa, cuivre, fer.	— d'Ain-en-Nahs, cuivre.
— de l'Oued-el-Kebir, cuivre.	— de Sidi-Rgheïs, antimoine.
— de Souma, cuivre, plomb argentifère, antimoine.	— du Taïa, mercure, cuivre et fer, antimoine.
Salines des Ouled-Deïm et des Rbeïa, sel.	— du Fedjoui, antimoine, zinc, plomb, mercure.
Mines de Djelfa, sel gemme.	— de la Mahoua, plomb argentifère, cuivre.
— de l'Oued-Sahel, cuivre, fer.	— de l'Edough, fer, cuivre.
	— de Jemmapes, or.
	— du Filfila, fer, plomb, cuivre.

sans compter celles beaucoup plus nombreuses, qui sont encore inconnues et que la création d'un chemin de fer contribuera à faire découvrir.

Marbres.

Des marbres de qualités et de mérites différents ont été signalés sur divers points du parcours du chemin de fer proposé, notamment dans la province de Constantine, au Cap de Garde, au Filfila, à Guelma, à Feudj-Bou-Gareb, chez les Segnia, à Constantine, à Souagui-el-Hamra, à Sétif, à Ras-el-Oued-Bou-Sellam, etc. Plusieurs de ces marbres pourraient donner lieu à des exploitations considérables, si les moyens de transport devenaient faciles et économiques.

Gypses.

Des gisements de gypse ont été signalés sur le tracé du chemin : dans la province d'Oran, à Tafaraoui, à Sirate et au Sig ; dans celle d'Alger au bois des Oliviers et près de Médéa, au Djebel Rethal et au Djebel Tararaguet ; dans la province de Constantine, au Chettaba, à Guelma et à Nechmeïa ; mais il n'est pas douteux que ce ne soit là qu'une très-faible partie de la richesse gypseuse du pays.

Argiles.

Ce produit est tellement abondant sur tous les points, que nous renon-

cons à indiquer les localités où on le trouve ; quelques gisements sont propres aux travaux céramiques les plus perfectionnés.

Chutes d'eau.

Enfin, nous avons à compléter cette longue liste de ressources industrielles en signalant un des caractères importants des cours d'eau de l'Algérie, celui de fournir à chaque pas, surtout dans les régions élevées, des chutes d'une grande force et qui peuvent remplacer avantageusement, dans beaucoup de cas, la puissance de la vapeur.

Voilà déjà de grands intérêts auxquels le tracé par la ligne centrale du Tell donne satisfaction ; à tous ces avantages il en joint d'autres plus précieux encore, ceux d'être d'une exécution facile et peu coûteuse, et de se prêter, dans les mêmes conditions, à toute l'extension désirable.